



## **Communiqué sur la mise en vigueur du Projet d'Autonomisation des Femmes et du Dividende Démographique en Afrique subsaharienne Plus (SWEDD+) à la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC)**

**26 juin 2024**

Libreville, 26 juin 2024- Après plus d'un an de préparation, la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) a reçu l'accord pour la mise en vigueur des activités du projet d'Autonomisation des Femmes et du Dividende Démographique en Afrique Subsaharienne Plus (SWEDD+). Le projet « SWEDD » a été lancé en novembre 2015 dans les pays du Sahel avec le soutien financier de la Banque mondiale.

Le Projet SWEDD+, élargie en 2022 à l'Afrique Centrale, a pour objectif d'accroître l'accès des filles et des femmes à l'apprentissage, aux opportunités économiques et à l'utilisation des services de santé, et de renforcer les capacités institutionnelles régionales en matière d'égalité des sexes. Il a connu un passage à l'échelle en 2022 avec l'adhésion de nouveaux Etats, et une dynamique nouvelle par l'extension du projet SWEDD avec l'adhésion de la CEEAC en mars 2022.

En septembre 2023, le Conseil des administrateurs de la Banque mondiale a octroyé un financement d'un montant de Cinq (5) millions de dollars à la CEEAC pour une durée de cinq (5) ans afin de soutenir l'exécution du projet SWEDD+ à la CEEAC et renforcer le capital humain grâce à l'autonomisation des femmes et des filles. L'Accord de Financement a été signé entre la Banque Mondiale et la CEEAC, le 18 janvier 2024.

Les interventions du projet sont articulées autour de trois composantes principales à savoir :

- composante 1 : concevoir et mettre en œuvre des interventions transformatives en matière du genre qui favorisent l'autonomie sociale et économique des filles et des femmes ;
- composante 2 : améliorer la disponibilité des services de SRMNIA-N (santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile, des adolescents et nutrition) et le nombre d'agents de santé qualifiés au niveau communautaire ; et

- composante 3 : favoriser l'engagement et la coordination, la capacité des régions et des pays à élaborer des politiques relatives à l'égalité des sexes, renforcer les capacités institutionnelles et le plaidoyer.

Les composantes du projet SWEDD+ s'alignent et sont en cohérence avec de nombreux axes prioritaires du Plan Stratégique Indicatif de la CEEAC (2021-2025), la politique genre de la CEEAC (adopté en 2019), et l'Agenda Commun sur la promotion des droits et l'autonomisation des femmes en Afrique centrale (adopté par la Conférence des Chefs d'état en 2023).

Le projet SWEDD+ à la CEEAC permettra ainsi de faciliter l'adoption des plans stratégiques régionaux en matière d'autonomisation des femmes et des filles, mais surtout d'assurer la coordination régionale et l'accompagnement des pays sur des questions telles que la réduction des vulnérabilités des femmes et des filles, l'amélioration de l'accès à l'éducation des filles, de l'offre et de la demande de soins à travers le renforcement des capacités des personnels en santé sexuelle, reproductive et maternelles, la facilitation de la coopération transfrontalières dans la lutte contre les pratiques néfastes, la création d'un environnement juridique favorable aux jeunes filles et aux femmes ayant pour corollaire leur autonomisation économique.

Ce projet offre également l'opportunité à la CEEAC de renforcer la coopération entre Etats membres pour une synergie d'actions, des solutions intégrées sur la base d'une bonne communauté de pratiques, soutenir des dialogues politiques et faire des plaidoyers de haut niveau, afin de répondre aux multiples défis et améliorer les indicateurs de développement humain très faible dans la région Afrique Centrale. Ainsi, le projet SWEDD+ au niveau de la CEEAC soutiendra la mise en œuvre de l'axe capitale humain, en prenant en compte une approche multisectorielle et régionale qui aura grand nombre de bénéficiaires directs et indirects grâce à de multiples interventions transformatrices qui contribueront à une prospérité partagée en favorisant l'autonomie sociale et économique des jeunes filles et des femmes.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet SWEDD+ à la CEEAC, une unité de Coordination et de gestion du projet « l'UCGP » sera mise en place au niveau du Département Promotion du Genre, Développement Humain et Social de la Commission de la CEEAC.